

**OFFICE DES CEREALES**  
**APPEL D'OFFRES N°27/2022**  
**TUNEPS 20230200120**  
**EQUIPEMENTS D'ANALYSES TECHNOLOGIQUES DES CEREALES**

Cet Appel d'Offres a pour objet la fourniture et mise en service d'équipements d'analyses technologiques des céréales, composé des trois lots suivants :

LOT N°	OBJET	MONTANT CAUTION PROVISOIRE
Lot 1	Un (01) appareil de mesure de la teneur en protéines	2200 Dinars
Lot 2	Un (01) appareil de mouture de blé tendre	1000 Dinars
Lot 3	Un (01) nettoyeur séparateur des impuretés	700 Dinars

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** à télécharger de site [www.oc.com.tn](http://www.oc.com.tn) **ou** de site [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) **ou** de site [www.marchespublics.gov.tn](http://www.marchespublics.gov.tn) .

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales **exclusivement par le système TUNEPS**.

**Seulement la caution bancaire** provisoire (l'original) et **l'extrait de registre de commerce** (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

**A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 27/2022 :**  
**EQUIPEMENT DE LABORATOIRE**

La date limite pour la réception des offres est fixée au **13 MARS 2023 à 12 H 00**.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **13 MARS 2023 à 15 H 00 mn** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signé de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

**Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne ou ne contient pas une caution bancaire provisoire et/ou la fiche technique, sera rejetée.**